

• **Juillet 2023 • Numéro 202** •

Les « 100 jours » de Macron : des promesses floues et filoutes et des dénis à la tonne

Edito : Les « 100 jours » : un flop de plus pour Macron

*Par* ***João Silveirinho***

*On allait voir ce qu’on allait voir ! Prenant acte de l’adoption de « sa » réforme des retraites et plus généralement de l’excellence de l’action de son gouvernement à quelques détails près, mais convenant qu’une partie (en fait la grande majorité, comme on le sait) de son bon peuple avait plus que rechigner à accepter cette réforme, notre impérieux président annonça au mois d’avril une volonté d’apaisement qu’il évalua à 100 jours, ce qui nous conduirait aux environs du 14 juillet, date symbolique s’il en est, et l’on connait l’attachement des impérieux présidents aux dates symboliques (entres autres, Vladimir Poutine fait partie du fan club, ce qui peut expliquer à la fois le nombre important de conversations téléphoniques avec notre président lors d’une certaine période et leur faible nombre de résultats concrets).*

*Pour l’apaisement, notre multi-compétent président se mit à sillonner le pays, évitant très vite les casserolades qui avaient accompagné ses ministres lors de leurs virées provinciales en mettant en place des « périmètres de sécurité » de plus en plus vastes qui l’isolaient de toute contestation et lui permirent de multiplier les promesses, parfois chiffrées, mais sans un mot sur leurs financements (car, comme un écho, monsieur Le Maire n’arrête pas de rabâcher qu’il faut économiser sur tout), rarement accompagnées de leurs modalités concrètes, souvent discrètes sur leurs délais de mise en œuvre et largement évasives sur le futur contrôle de leurs résultats. Bref, des promesses dans le droit fil de l’aphorisme bien connu du philosophe Charles Pasqua (1927-2015) : « Les promesses n’engagent que ceus qui les reçoivent ».*

*Du côté du pouvoir, on fit semblant de croire que l’apaisement sur l’affaire avait eu lieu, tout en n’ignorant pas, via de plus ou moins discrets sondages, que l’épisode demeurait présent dans la mémoire de la plupart de nos concitoyens. Puis vint la tuile. Une tuile dramatique. Tout récemment, notre président, pourtant par principe omniscient, pouvait découvrir (« qui aurait pu prévoir ? ») l’urgence de la crise climatique ou la situation des « banlieues » (hors Neuilly sur Seine, Versailles…), sujets pourtant abondamment documentés depuis plusieurs décennies. La mort d’un jeune homme de 17 par un tir de policier (homicide volontaire ou non ? légitime défense ? il revient à la justice de l’établir) suite à un refus d’obtempérer fut à l’origine de graves troubles (incendies, dégradations, manifestations parfois suivies de violences) durant cinq nuits. Tuile dans la tuile, un voisin a filmé la scène depuis sa fenêtre paraissant montrer clairement que les policiers mis en cause n’étaient pas en danger (la justice appréciera). Pain béni pour les Zemmour, Le Pen et autres Ciotti, le conducteur (français, mais pas assez pour eux ?) était enfant d’immigré. Quelques semaines plus tôt, un autre jeune homme, vers Angoulême, a subi le même sort, mais il n’y avait pas de film, donc quasi silence de la presse, qui se réveilla un peu suite à l’homicide de Nahel. Et l’on apprit ainsi que treize tirs fatals de la police pour le même motif ont eu lieu en 2022 : record d’Europe largement pulvérisé et honte pour notre pays.*

*La mise en détention préventive du policier auteur du tir létal contre le jeune Nahel a engendré des réactions très inquiétantes au sein de la police. Dans des communiqués deux syndicats de policiers, dont le très influent Alliance, souvent très proches des positions du trio Zemmour ou Le Pen ou Ciotti se déclarent « en guerre contre les « nuisibles ». En voilà une attitude paisible qu’elle est bonne ! Quelques jours plus tard, quatre ou cinq « baqueux » (policiers de la BAC en argot argousin) passent à tabac un jeune, lui aussi pas français comme il faut, et le laissent dans le coma. Pas de film, mais plainte, et l’état du p’tit gars en dit long. Le supposé plus violent de la bande BAC est mis en examen et incarcéré. Intolérable pour beaucoup de ses collègues qui se mettent fissa en arrêt maladie ou en mode travail minimum. Inacceptable ? Pas du tout pour Frédéric Veaux directeur de la police nationale, qui s’est mis à dos les commissaires avec son projet de réorganisation de la police et espère se refaire la cerise auprès de la base : il déclare que la place d’un policier, même mis en cause, n’est pas en prison, immédiatement approuvé par le préfet de police de Paris, Laurent Nuñez (ancien membre du gouvernement). Ahurissant : un policier incarcéré sur décision de justice n’irait pas en taule ? Devant le scandale, notre magnanime président intervient : nul ne peut se soustraire à la justice. Les déclas de Veaux et Nuñez ? Il ne m’appartient pas de les commenter. Qui alors ? Darmanin, leur patron ? Pas même, bouche cousue, le Darmatin, qui s’était aussi tu après le communiqué quasi séditieux d’Alliance. Apaisement, tout ça ? Notre visionnaire président a visiblement besoin de lunettes.*

**Au sommaire de ce numéro :**

Edito : Les « 100 jours » : un flop de plus pour Macron. Il fallait surement que la situation soit particulièrement préoccupante pour que João Silveirinho, notre rédac’chef, homme de l’ombre mais vigilant, prenne la plume. Il a flairé l’imposture des « 100 jours » d’ « apaisement «  et en dresse le bilan calamiteux. Immobilisme, symptôme de sédition policière, voilà où nous en sommes.

**Jupiter, blanchisseur des consciences** Le président Macron essaie d’endosser le costume de sauveur de la planète face aux aléas climatiques. **Yann Fiévet** en montre, implacablement, l’inanité et s’en irrite même un brin. Et nous ajouterons, entant qu’arbitres des élégances bien connus, que ce costume ne lui va pas du tout.

La gauche : et maintenant ? (2e étape) Abordée dans l’édito de notre numéro précédent, la question de l’avenir de la gauche, et plus précisément de la Nupes se poursuit sous la plume de Jean-Luc Gonneau, notre directeur de publication, et traite notamment des futures échéances électorales. Mais ce point de vue, un peu trivial, dit-il, est loin d’épuiser un sujet qui retiendra notre attention ces prochains mois.

Les humeurs de José Barros  Chroniqueur quasi quotidien sur le net de la vie telle qu’il la ressent, depuis le pas de sa porte jusqu’à de plus vastes horizons, l’ironie jamais loin de sa plume, Nous livrons ici deux de ses chroniques, l’une sur le pouvoir et la corruption, et l’autre à propos de ceux qui prétendent parler au nom du peuple. Et comme toujours, José Barros titille gentiment notre esprit. *Traduction de João Silveirinho*

Nahel : 17 ans, ce n’est pas un âge pour mourir Revenant sur le drame de Nanterre, Patrick Le Hyaric en décortique avec précisions quelles causes peuvent faire advenir un tel événement, quels symptômes du malaise social il révèle, quelles failles ou, plus gravement, de quelles défaillances, aveuglements et acharnements politiques il est issu.

Un moment de révolte émeutière Temps Critique, la revue animée parJacques Wajnsztejn a consacré aux mouvements de révoltes pouvant avoir un caractère d’émeutes ces dernières décennies jusqu’aux dernier consécutifs à la réforme des retraites et à la mort de Nahel. Une immersion dans notre passé récent qui évoquera des souvenirs pour les plus anciens, des éléments de connaissance pour les plus jeunes, et des réflexions pour tous

**L’ONU et la question du « droit à l’eau ».** Historienne spécialisée dans les politiques de l’ONU et collaboratrice de la revue Recherches internationales**, Chloé Maurel** propose un article sur un problème majeur qui, engendré par le réchauffement climatique et les surconsommations pourrait avoir des conséquences dramatiques pour l’humanité et une source de multiples conflits : celui de l’eau. A l’ONU, elle décrit les difficultés à passer des « bonnes intentions » aux actions concrètes.

**L’impérialisme et les impérialistes** « Quand on parle d’impérialime, on fait généralement allusion à̀ une forme de l’économie capitaliste globalisée », nous dit **Bernard Dréano**. Et quand on parle des impérialismes, on traite des états, voire de puissances privées, cherchant par divers moyens, militaires, diplomatiques, économiques, technologiques, culturels à étendre leur domination hors de leur domaine géographique. L6auteur en fait une brève analyse historique, et envisage le cas de la guerre en Ukraine. Eclairant.

Les rois du Nonsense, Photoshop, c’est compliqué, Les JO pas cher, Les miracles de la réalité augmentée : des dessins ou photomontages cocasses glanés sur le net par Agnès Bilh, Idalio Bruno, Jean-Claude Laforgue,

**Jupiter, blanchisseur des consciences**

*Par* ***Yann Fiévet***

Maintenant qu’il pense être sorti vainqueur de la longue séquence dans laquelle il a su brillamment imposer sa réforme des retraites à son peuple décidément trop ingrat, maintenant qu’il est en passe de mettre en place tous les outils disponibles de l’arsenal répressif destiné à tuer dans l’œuf toute contestation intransigeante sur le champ de l’écologie, le monarque absolu peut reprendre avec ardeur l’une de ses marottes favorites : recevoir en son Palais les dirigeants les plus sales de la planète. A ce titre, nous n’avons pas oublié que lors de son premier quinquennat il avait reçu en grandes pompes le Président égyptien Al-Sissi et qu’il lui avait fait remettre, en relatif catimini mais pas vraiment incognito, rien moins que la Grand-Croix de la Légion d’honneur. L’homme qui dirige l’une des dictatures les plus répressives du Proche-Orient, où ses prisons grouillent de tous ses opposants, était ainsi officiellement adoubé par son homologue d’un pays où l’on sait, en principe, ce que signifie l’expression Droits de l’Homme ! La concurrence est tellement âpre sur le marché des dictatures florissantes qu’il nous est permis de craindre une bousculade au portillon. Le premier à s’y présenter en cette fin de printemps fut MBS.

La grandiose offensive diplomatique du prince héritier d’Arabie saoudite, Mohammed ben Salmane (MBS), devait sans doute inévitablement passer par une longue visite de huit jours en France, visite qui se termina par le Sommet pour un nouveau pacte financier mondial. Etonnamment longue, cette visite de MBS illustre à merveille son stupéfiant retour en grâce. Mis au ban de la communauté internationale après l’ignoble assassinat du journaliste saoudien Jamal Khashoggi en 2018 à Istanbul – dont il était le commanditaire -, le prince héritier avait été remis en selle l’été dernier par Joe Biden et Emmanuel Macron. "Nous savons bien que le recevoir n’est pas très populaire, dit-on au Quai d’Orsay. L’affaire Khashoggi est une horreur mais il est aujourd’hui très difficile de ne pas parler à MBS." Le langage diplomatique est une langue de bois, une langue lourdement chargée d’hypocrisie. Il ne s’agirait donc que de passer l’éponge sur un crime horrible ? Un mauvais moment à passer sans doute ! Chez les Saoud on exécute à tour de bras, les femmes n’ont toujours pas droit de cité, les homosexuels sont jetés en prison, etc. Fermons les yeux ! Ne les ouvrons pas davantage sur la guerre que l’Arabie saoudite livre au Yemen, notamment avec des armes vendues par la France. Il est vrai que nos médias sont plutôt discrets sur la chose. Oublions donc ces broutilles ! Puisqu’il est question de broutilles, mentionnons-en une dernière pour faire bonne mesure : les salariés français travaillant au sein de l’ambassade d’Arabie saoudite à Paris ne peuvent pas prendre leur retraite. Le pays des Saoud a oublié de payer les cotisations à l’URSAF les concernant. L’Arabie saoudite a également une grosse ardoise à l’AP-HP pour ses ressortissants venus ces dernières années se faire soigner dans les hôpitaux parisiens. Le pays de MBS est éminemment solvable mais est un très mauvais payeur. Gageons que de tout cela il ne fut pas question une seconde dans les salons feutrés de l’Elysée. On ne doit jamais fâcher un hôte de marque !

L’absence de la distance nécessaire – on pourrait dire décente – vis-à-vis des régimes les plus sombres de la planète ne se limite pas à la réception officielle de leurs dirigeants dans les haut-lieux du pouvoir régalien. Elle est également remarquable dans l’insuffisante sympathie envers les opposants déclarés de ces régimes barbares. Il en va ainsi de la décision d’interdire la manifestation que le Conseil National de la Résistance iranienne souhaitait organiser le 1er juillet à Paris. Interdire cette manifestation des Iraniens est un marchandage – déguisé en crainte pour l’ordre public en France - contre la démocratie, la liberté d’expression et la liberté de réunion. Elle revient à céder au chantage exercé par le fascisme religieux au pouvoir en Iran, un régime qui se maintient, après le soulèvement des neuf derniers mois, en s’appuyant essentiellement sur une large vague d’exécutions qui a fait plus de deux cents victimes depuis le début du mois de mai. Il convient de ne pas froisser le régime des mollahs. Dans le même ordre d’idées, on veille à ne pas froisser non plus le régime turc. Dans l’affaire du triple assassinat de représentants de la communauté Kurde près du Centre culturel Ahmet-Kaya, siège du Centre démocratique kurde de France (CDKF), à Paris en décembre dernier, La Turquie a protesté contre ce qu’elle perçoit comme une « propagande anti-Turquie » en France. Si l’auteur des faits a bien été interpellé, il est à craindre que la Justice évitera de faire du zèle pour rechercher les commanditaires de cette action criminelle. Rappelons qu’un autre triple assassinat de Kurdes commis à Paris, en 2013, n’a toujours pas été élucidé.

Après MBS, quel sera le prochain visiteur à venir se faire blanchir sous les lambris de l’Elysée ? Les paris sont ouverts. Jupiter n’a que l’embarras du choix. Nous savons que l’un des candidats potentiels à commencer de redorer son blason, redevient doucement fréquentable. Un homme là aussi avec lequel il faut, paraît-il, de nouveau parler. Il s’agit de Bachar El-Assad soi-même ! En mai 2023 —il a fait son grand retour sur la scène internationale. Le dictateur syrien était en effet présent au dernier sommet de la Ligue Arabe. Un début sans doute prometteur dans le paysage cynique mondial. Pour le moment, il reste encore un peu trop sulfureux pour la France. D’autres prétendants vont forcément lui passer sous le nez avant que son tour ne vienne. Dans l’attente, il conserve le droit d’espérer que l’oubli estompe progressivement la mémoire de ses innombrables crimes.

Les Rois du Nonsense

*Glané sur le net par Jean-Claude Laforgue*



La gauche : et maintenant ? (2e étape)

*Par* ***Jean-Luc Gonneau***

A la suite de l’édito de notre précédent numéro, une question centrale se pose concernant la Nupes : quel avenir ? A court terme, à l’aune des perspectives électorales à venir, l’unité obtenue de façon inespérée pour les dernières élections législatives parait mal partie pour les échéances à venir. Ainsi, pour les élections sénatoriales, dont les collèges électoraux comprennent pour l’essentiel les élus locaux, très peu de départements ont pour le moment choisi de constituer des listes Nupes. Ce ne serait pourtant pas difficile, chaque parti connaissant à l’avance son nombre probable de « grands électeurs », ce qui faciliterait l’accord sur l’ordre de chaque liste, et, s’agissant d’une élection parlementaire, le programme Nupes de 2022, dûment actualisé et adapté aux spécificités de chaque département.

L’élection de 2023 touche la moitié des départements, soit quelques dizaines de milliers de « grands électeurs », mais leurs résultats sont perçus comme un indicateur de l’évolution des forces politiques. C’est pourquoi il serait bon que la Nupes puisse y exister.

En 2024, et dans quelques mois donc, ce sera encore plus compliqué avec l’élection européenne, avec un scrutin de listes à un seul tour, à la proportionnelle, certes, mais avec un taquet : seules les listes passant la barre de 5% des votants pourront se partager les 79 sièges attribués à la France. Pour mémoire, lors de l’élection de 2019, le Rassemblement National et la liste macroniste passaient, dans l’ordre, la barre des 20%. A bonne distance, la liste écolo (13%), devançait celles des républicains/UDI (8%) de la France Insoumise et du PS et (un peu plus de 6% chacune). Au total 54 députés de droite et 25 de gauche. Pour la première fois, le PCF (2,5%) n’avait plus de députés européens.

Fin du rappel historique. Et maintenant ? Pour en rester à la Nupes, ça cogite un max dans les états-majors. LFI est pour une liste Nupes, et, pas folle, suggère une tête de liste écolo. Le PS hésite : partir seul, et risquer de ne pas atteindre le graal des 5%, surtout si la Convention (vous voyez, ce club des fossoyeurs morts-vivants du socialisme autour de Cazeneuve, Hollande and co) se mêle de faire une liste, ou bien toper Nupes. Le PCF a désigné sa tête de liste, le jeune Léon Deffontaines, mais ne s’interdit probablement pas de changer d’avis si les sondages demeurent sous les 5¨% , d’autant que ses analyses concernant l’Europe ne sont guère différentes de celles de LFI  (mais il existe aussi au sein du parti une rancœur certaine envers la personne de Mélenchon) Et EELV, devenu Les Ecologistes vient de désigner la sienne, de tête, Marie Toussaint, bin connue de ceux qui la connaissent bien, mais il est vrai que le vote écolo a rarement été lié à la notoriété d’une tête de liste, ce qui est plutôt sain.

Se pose, pour tous, une question bien connue : l’union fait-elle la force plus que l’affichage de la diversité ? La réponse est tout aussi connue ; ça dépend. Un tout récent sondage (mais ce n’est qu’un sondage, hic et nunc, et il reste dix mois avant l’élection) fait état, au niveau de l’Europe, d’une poussée droitière, accentuée en France par ce qu’on a nommé les récentes révoltes ou émeutes (les pétochards penchent toujours à droite quand on craint le roussi). Et ce sonda donne 25¨% pour une liste Nupes, et 31% pour quatre listes de gauche (11% EELV, 9,5% PS, 8,5LFI, 2% PCF). De quoi alimenter la consommation de phosphore, chez les états-majors.

Nous n’avons évoqué ici que les seuls et triviaux intérêts électoraux. L’avenir de la Nupes ne dépend pas que de cela : donc, suite au prochain numéro.

**Photoshop, c’est compliqué** *Glané sur le net par Agnès Bihl*



Les humeurs de José Barros

*Par* ***José Barros*** *Traduction de* ***João Silveirinho***

**Le pouvoir corrompt-il ?**

J’ai toujours pensé que les hommes et les femmes, en avançant dans les années et en accumulant des expériences, transformaient aussi leurs opinions et leurs façons de penser… Au final il apparaît que ce ne soit pas aussi clair que ça. Pour le moins ce n’est pas systématiquement toujours comme ça. Je vais jusqu’à penser qu’il y a beaucoup de gens avec des opinions tellement cimentées que ce n’est pas une quelconque rafale vent qui va changer leurs idées !

Dans mon cas, par exemple, d’aussi loin que j’aille rechercher au fond de mes souvenirs, je rencontre toujours la même personne et les mêmes façons de penser de l’enfant que je fus. Je rencontre toujours la même clarté, la même façon d’être, hier comme aujourd’hui ! Ce peut être vu comme un déversement de brio ou de pédantisme, ou bien je pourrai être accusé de ne pas vouloir évoluer ou de ne pas vouloir accepter les évolutions du temps. La vérité est que j’ai toujours eu une très grande difficulté à comprendre les changements radicaux de la façon de penser de l’homme politique quand il arrive au pouvoir

Dans l’opposition, l’homme politique dit que tout est possible ; au pouvoir, l’homme politique politique dit que rien n’est possible maintenant. Dans l’opposition, il promet, promet et promet. Au pouvoir, il oublie, oublie, oublie !!! Bon, quand ces interrogations m’envahissaient le cerveau, je pensais que c’était le pouvoir qui leur faisait changer d’opinion et j’étais allé jusqu’à penser que c’était le pouvoir qui les corrompait. Au final, en pensant mieux, je vis que ce n’était rien de ce genre. Le pouvoir ne corrompt pas ! Le pouvoir permet juste de montrer ces gens tels qu’ils sont.

*Avertissement : ceci est aussi valable pour mon ami député.*

**Parler au nom du peuple**

Ce truc de la certitude absolue de savoir ce qui est bon pour le peuple et ensuite de s’y accrocher et de vouloir les appliquer avec la certitude que c’est pour le bien du peuple même contre la volonté du peuple, ce n’est pas bien ! Je ne sais plus à quel propos, mais je sais qu’au Portugal, une fois, un gouvernant portugais, Afonso Costa, alors président du Conseil des Ministres afirma cette idée et le dit à haute voix qu’il « défendrait le peuple même contre la propre volonté du peuple » ! Oh, monsieur Costa, pardon, monsieur Afonsso Costa ! Voyez bien qu’en démocratie, il n’en est pas ainsi ! Le Portugal était déjà une démocratie, mon gars.

Maintenant aussi, avec cette « logique », nous avons le président français qui a voulu défendre bec et ongles la loi sur les retraites parce que c’est pour le bien du peuple et ne céda pas même si le peuple n’en voulait pas, et le manifesta très majoritairement, Alors, monsieur Afonso Costa, re-pardon, alors, monsieur le Président français ? Ou ce peuple est vraiment très ingrat… ou il ne sait pas ce qu’il veut pour son bien ! Ou il ne fait pas confiance ! Si peu confiance qu’il ne veut pas croire en la sincérité du Président de la République quand celui-ci dit qu’avec cette loi de réforme des retraites, ce qu’il veut, c’est « défendre le peuple même si c’est contre la propre volonté du peuple » . Moi, ces choses, elles me donnent beaucoup à penser, monsieur le Président

Naël : 17 ans, ce n’est pas un âge pour mourir

*Par* ***Patrick Le Hyaric****.*

Tristesse ! Que dire ? Sécher ses larmes ? Serrer les poings ? Comment est-ce possible ? Nahel a été tué de sang-froid. Mourir ainsi à 17 ans abattus à bout portant par un policier. Mourir en laissant sa maman, ses proches pleurer des souvenirs, des moments partagés, mais surtout une possibilité de vie. Chaque jeune de France se dit : cela aurait pu être moi. Chaque maman se dit : cela aurait pu être mon fils.

À toutes celles et ceux qui se gargarisent avec le mot République, pour mieux balafrer ses idéaux, nous devons demander ce qui a été fait pour qu’il reste en vie. Partout, en France, on crie : justice ! Il y a bien un lien ténu entre la mise en œuvre de la loi de sécurité de 2017 portant sur l’utilisation des armes à feu par la police et son interprétation par la hiérarchie policière. Il y a le même lien ténu entre l’augmentation des « refus d’obtempérer » et l’augmentation continuelle du prix des assurances. Cela ne justifie pas qu’on tue. Les images ont obligé à voir une réalité. Elles ne montrent pas la menace que le refus d’obtempérer fait courir à deux policiers ni à autres personnes. Rien ne justifie qu’on meure d’une balle dans la poitrine à 17 ans. Absolument rien. Nous sommes aux côtés de sa maman, de ses proches. Nous sommes aux côtés du maire de Nanterre, des élus et de la population.

Ce drame ne relève d’aucune fatalité. Il discrédite l’État et ses forces dites de l’ordre alors qu’elles devraient être des « gardiens de la paix ». Au nom d’un ordre juste, les coups de menton ministériel promeuvent juste de l’ordre. De l’ordre dans une société où la majorité de la population n’en peut plus d’entendre les bruits de l’argent qui coule à flots à un petit pôle de la société, des scandales divers de corruption, les magouilles de toute sorte. Ces messieurs du haut ne parlent jamais du mur qui enferme les habitants des cités. Leur problème est le « mur de la dette » à rembourser. À qui ? Aux banques et aux fonds financiers qui se gavent du manque de services publics dans ces mêmes quartiers comme dans les campagnes. Cela fait des mois que l’on sent les tréfonds de la société bouillir. Aucune leçon n’a été tirée des résultats des élections municipales où la plupart des maires ont été élus… sans électeurs. Aucune leçon réelle des résultats des différents scrutins dans les quartiers populaires. Aucune leçon des conditions du confinement dans les quartiers populaires. Aucune leçon des mises n’en garde sur la violence des « contrôles policiers au faciès » le racisme et le mépris dont sont l’objet ces citoyens. Même l’ONU vient de déclarer ce vendredi que la France doit « s’attaquer sérieusement aux profonds problèmes de racisme parme les forces de police. Oui, l’ONU.

Qu’ont-ils bien à faire les jeunes de ces quartiers discriminés des proclamations gouvernementales sur les « taux » de chômage quand eux sont assignés à résidence, discriminés et invités à devenir « ubérisé » en s’endettant pour longtemps. En ce moment même avec les constructions des équipements des Jeux olympiques s’accélèrent ce que l’on appelle la gentrification, c'est-à-dire l’accélération du déplacement des populations les plus en difficulté de ces quartiers par des catégories sociales plus aisées. Celles et ceux qui y habitent, parents et enfants, ouvriers, employé, étudiants, bref les premiers de corvée, celles et ceux que l’on croise de très bonnes heures dans les transports en commun n’auront pas accès à ces logements. Ils sont trop chers. Et que dire de la possibilité pour elles et eux de participer aux Jeux olympiques quand il faut presque deux mois de salaire pour disposer d’un billet ? Pourquoi, les habitants des « banlieues » ces lieux mis au ban de la grande ville et de la société n’ont-ils pas droit au beau.

Dire ceci n’est pas justifier les violences et les destructions de voitures des voisins, de services publics, de mairies, de dépôts de bus, les attaques de magasins pour voler. On croit s’en prendre à l’État ou à tout ce qui représente l’État. En fait, c’est à soi-même et à ses semblables qu’on fait mal, c’est sa voisine, son voisin, son cousin qu’on empêche d’aller au travail, voir qu’on met au chômage. Ces violences, se retournent toujours contre les populations les plus en difficulté, donnent prétexte au pouvoir de restreindre encore la démocratie.

L’apaisement et le dialogue dans les cités sont indispensables. Pour cela, la confrontation politique doit reprendre ses droits. Mais les autorités publiques doivent écouter, entendre et en tirer les conclusions pour améliorer réellement la vie des citoyens. Pas le énième « plan banlieue » mais le respect, l’égalité des droits, la fin du racisme et des discriminations, l’accès à l’école, la formation, la culture, le sport et à un travail intéressant correctement rémunéré, a un logement de qualité à un prix abordable.

Ce n’est pas le chemin que montre le pouvoir qui va jusqu'à interdire aux députés de voter une loi de recul de l’âge de la retraite. Loin de moi, l’idée de tout mélanger. Seulement l’épisode du coup de force pour imposer la loi des 64 mois a des conséquences sur les modes de « luttes » dans cette jeunesse et ses parents qui ne sont jamais écoutés. Mais on peut en dire de même des territoires ruraux, là où on s’est beaucoup mobilisé contre la loi des 64 ans, là où manquent tant de services publics, là où deux paysans se suicident en silence chaque jour. Qui porte contre eux, la violence ? Même le rapport commandé à Jean-Louis Borloo sur les banlieues a été jeté à la poubelle en direct à la télévision, pour des raisons politiciennes. Qui a donc soufflé sur les braises de l’incendie qui couvait depuis un long moment ? Et ce ne sont pas les déplacements ministériels ou de pseudo-réunion de crise sous l’œil des caméras qui ouvrent le chemin d’un renouveau du dialogue, de l’apaisement, de la construction d’une police proche et au service des habitants. Nahel, ce prénom qu’il ne faudra pas laisser s’enfouir dans l’oubli !

*Article paru dans la Lettre internet de Patrick Le Hyaric*

Les Jeux Olympiques pas cher

*Glané sur le net par lIdalio Bruno*



Un moment de révolte émeutière

*Par la revue Temps Critique*

1) Tout d’abord, un point essentiel dans le glissement sémantique qui s’est produit entre 2005 et 2023, y compris dans *Temps critiques*. Ainsi, alors que dans notre article du n°14 (« La part du feu ») nous faisions état d’une révolte des banlieues que nous étions à l’époque peu nombreux à saluer sans la mythifier, aujourd’hui, y compris donc au sein de la revue, si on en croit quelques courriers ou discussions orales, il semblerait que la question de la révolte soit passée au second plan ou même soit occultée par l’insistance nouvelle portée sur le phénomène « émeute », comme s’il surdéterminait ou concentrait tout ce qu’il y a à dire sur le sujet. Or, l’émeute n’est qu’une expression concrète, sous une forme particulière, de cette révolte première basée sur une colère et des émotions qui ne trouvent plus de transcription politique. Si on laisse de côté la situation américaine, la pratique émeutière s’origine en France dans de nouvelles formes de violences urbaines en provenance des « quartiers » ou banlieues dès la fin des années 1970[1](https://blog.tempscritiques.net/archives/4735#footnote_0_4735). Mais leur caractère limité géographiquement, puis le développement de pratiques alternatives plus « politiques » comme la « marche pour l’égalité et contre le racisme » de 1983, qui a produit une reconnaissance politique de ce mouvement, au moins à gauche, n’ont pas constitué un terreau fertile au développement de nouvelles pratiques émeutières, malgré l’émergence de nouveaux courants « radicaux » faisant l’apologie de l’émeute[2](https://blog.tempscritiques.net/archives/4735#footnote_1_4735). La surprise n’en a été que plus grande en 2005 quand la révolte a tout à coup signifié l’échec des différentes politiques de la ville et le décrochage progressif de certains territoires. Déjà à l’époque l’incompréhension a été grande du fait que les « émeutiers », en attaquant des bâtiments publics où des biens privés de leurs propres quartiers, creuseraient leur propre misère. Ce qui est sûr, c’est qu’ils sont restés isolés dans ce qui est devenu pour la postérité une « révolte des banlieues » (de certaines en fait) puisqu’elle ne s’est pas étendue aux villes et a fortiori aux centres-villes[3](https://blog.tempscritiques.net/archives/4735#footnote_2_4735). Or, la révolte de l’été 2023 n’est pas qu’une révolte des banlieues, puisque contrairement à 2005, elle concerne aussi les centres-villes. Elle n’est donc pas exclusivement le fait des jeunes des banlieues, mais de jeunes en général qui pratiquent des formes d’action directe déjà présentes dans la seconde phase de la lutte sur le dernier projet de retraite, à savoir après le passage en force de l’article 49.3. Une nouvelle donne pendant laquelle les débordements commis par des manifestants ou la « casse », au sein même de la manifestation et non pas seulement à sa tête, de cibles économiques et financières étaient déjà nombreux. Pourtant, personne n’y trouvait vraiment à redire ; cela fut encore moins jugé inadmissible par les autres manifestants. Après les grèves « par procuration » qui devinrent une habitude à partir de 1995 et semblaient ne poser de problème à personne, on eut droit à des affrontements avec la police (Black Bloc, autonomes ; membres du cortège de tête) et à de la « casse », par procuration là aussi ; *a minima* sous forme d’applaudissements, mais parfois aussi en faisant bloc pour ne pas isoler les manifestants les plus actifs et offensifs. Cela fut à vrai dire facilité d’une part par un service d’ordre syndical assez faible en nombre et peu déterminé, et d’autre part par une police recevant des ordres à géométrie variable et sans grande lisibilité ou cohérence, selon certains responsables du service d’ordre. Darmanin seul y vit alors la main de « *black* bourges » et « d’enfants de bonne famille » (24 mars 2023) avant de traiter les émeutiers de banlieues de « délinquants » (4 juillet 2023).

La carte des émeutes ne correspond pas à celle de 2005. À l’époque, elles avaient clairement lieu dans les quartiers les plus pauvres de France où régnait un sentiment d’abandon de la part de l’État et des pouvoirs publics. La carte des incidents actuels ne confirme pas cette caractéristique. On peut d’ailleurs noter que Nanterre n’avait pas connu de troubles en 2005. Paris intramuros y avait aussi été épargné alors que là on observe aujourd’hui un grand nombre de manifestations, d’affrontements et de casses dans le centre de Paris, de Lyon, Marseille, Rennes, Toulouse, Montpellier, etc. En effet, depuis 2017, il ne s’agit plus de l’équivalent d’un « Dix ans ça suffit » adressé par les manifestants de mai 1968 à de Gaulle, mais d’un sentiment de haine vis-à-vis de Macron ; un sentiment qui pousse à une sorte de solidarité basique contre des mesures gouvernementales et policières qui n’apparaissent plus comme des dysfonctionnements ou des bavures, mais, à tort ou à raison, comme un « système » ou plus justement qui semblent faire système[4](https://blog.tempscritiques.net/archives/4735#footnote_3_4735). Un contexte et une prise de conscience qui n’est pas toujours politique au sens strict de l’ancienne conscience politique de gauche ou de la conscience de classe, mais qui ne se réduit pourtant pas à un « ressenti », car cette tendance du pouvoir à privilégier la répression par rapport à la prévention s’est objectivée à partir des années 2000. En effet, cette « conscience » ne faisait que poindre dans les années 2005-2006 et surtout elle n’était pas autant partagée. La coupure entre révolte dans les banlieues d’une part et mouvement contre le CPE étudiant d’autre part était apparue comme totale, alors que moins d’un an séparait les deux phénomènes. Il est vrai que des tensions entre jeunes pendant des manifestations anti-CPE, avec pratiques de dépouille et affrontements physiques parfois, avaient de quoi désespérer.

Nous ne sommes plus dans cette situation. Un « alliage » et non pas la tarte à la crème du discours syndicalo-gauchiste sur la « convergence », s’est construit entre fractions diverses de la jeunesse et certaines couches ou catégories sociales engagées préalablement dans une lutte contre le pouvoir en place. Cet alliage qui semblait improbable s’est forgé progressivement dans une certaine exemplarité des luttes depuis 2017 et non pas sur la base d’intérêts à défendre. La présence d’une diversité sociologique, politique et générationnelle de manifestants plus importante qu’auparavant, le développement des cortèges de tête, les initiatives des Gilets jaunes et certaines actions directes contre les grands projets capitalistes (Notre-Dame des Landes, le TGV Lyon-Turin, Sivens et les grandes bassines) ou d’autres sur le climat témoignent de cet alliage où il n’est pas question non plus de chercher et trouver une quelconque « intersection » possible. Il s’est exprimé concrètement par une similitude des pratiques entre certaines des actions directes dans les centres-villes et les déambulations sauvages qui se sont produites pendant les nuits de la fin de la lutte contre le projet de retraite. Il y a eu une même volonté de prendre le contrôle de la rue et des axes de circulation. Pour les uns, c’est parce que, depuis les Gilets jaunes, ce contrôle est devenu un enjeu dépassant largement la question du lieu exact (cf. les ronds-points) puisque les trajets et même le droit à manifester sont de plus en plus remis en cause ; pour les autres, les sans-pouvoirs et sans**–**représentants, il s’agit de prouver son existence et éventuellement sa puissance potentielle ou latente, là où la puissance publique n’apparaît plus clairement que policière, et éventuellement de dépasser, comme les Gilets jaunes avant eux, cette territorialisation, parfois plus subie que choisie, en s’aventurant jusque dans le cœur des villes, lieux de pouvoir et de consommation.

L’embrasement est certes beaucoup plus général qu’en 2005 du point de vue géographique et du nombre de participants[5](https://blog.tempscritiques.net/archives/4735#footnote_4_4735). Mais la dimension émeutière reste minoritaire : beaucoup de protestataires subissant les mêmes conditions difficiles ou discriminations en restent à des pratiques plus défensives ou respectueuses de l’ordre comme les « marches blanches ». Ce sont pratiquement toutes les banlieues et aussi les derniers quartiers populaires des villes, qui sont concernés[6](https://blog.tempscritiques.net/archives/4735#footnote_5_4735), et dans toute la France des centaines de communes de taille diverse. Par ailleurs, comme pendant le mouvement des Gilets jaunes, les petites villes sont aussi touchées, mais comme nous le repérions déjà dans notre article du n°14 et aussi dans l’analyse du mouvement des gilets jaunes, si la révolte essaime ou se propage de partout, la révolte n’est toujours pas une révolte de masse ; même et sans doute est-ce une des raisons pour lesquelles elle reste émeutière ou infra-politique. Cette dernière caractérisation n’est pas pour nous infâmante, d’autant qu’elle servit déjà, pour certains, à délégitimer la révolte des Gilets jaunes.

De cette focalisation sur les émeutes, il en ressort forcément une interprétation en termes soit insurrectionniste (l’apologie pure de l’émeute même si elle n’a rien d’insurrectionnelle), soit spectaculaire et médiatique avec l’idée d’une émeute pour l’émeute ou encore le discours sur une virtualité de l’émeute comme chez Macron, qui y voit une extension perverse des jeux vidéo pour se prémunir de toute accusation de responsabilité politique, personnelle ou gouvernementale.

**2)** De ce point, il s’ensuit un autre presque aussi important, consistant à ne pas considérer ce qui se passe comme une nouvelle émeute, une simple émeute supplémentaire. Il n’y a pas de raison pour que notre caractérisation de la révolte de 2005 ne soit plus valable en 2023. Il ne s’agit pas aujourd’hui d’un rituel tel celui du 31 décembre à divers endroits où se produit une sorte de concours annuel au plus grand nombre de voitures brulées, mais d’un niveau de réaction qu’on n’a pas connu depuis vingt ans, de la même façon qu’il s’était écoulé aussi une vingtaine d’années entre les « rodéos » de Vaulx-en-Velin et Vénissieux des années 1980 et la révolte de 2005. Il est vrai que ce moment de révolte émeutière fait lui-même partie d’un continuum de luttes, dont la fréquence depuis presque sept ans donne l’impression qu’elles arrivent ensemble. Chacune resterait en mémoire (projet de loi-travail, Gilets jaunes, retraites, Sainte-Soline, banlieues), avec une idée qui s’ancre, celle qu’on se trouve face à un État qui parle sans arrêt de réforme, mais dissout ses principales institutions en s’éloignant d’un « modèle républicain » qui devient imprésentable aussi bien au niveau intérieur, pour des fractions importantes de la population, qu’à l’étranger comme on a pu le voir récemment dans la presse anglaise[7](https://blog.tempscritiques.net/archives/4735#footnote_6_4735) ou la presse allemande (cf. infra).

Une fois ces institutions résorbées dans la société capitalisée, il ne reste que le squelette du modèle et pas grand-chose d’autre qui peut faire perdurer une « exception française » qui résiste mal à l’épreuve du temps. Ce sont finalement les forces de l’ordre qui représentent aujourd’hui le socle de cet État affaibli. Une situation qui explique aussi pourquoi la justice, une institution essentielle de l’ancien État dans sa forme nation, ne trouve rien de mieux aujourd’hui, alors qu’elle est en crise et le fait parfois savoir (par exemple à Sarkozy), que de ratifier la décision du pouvoir exécutif, de frapper fort sur des prévenus présumés émeutiers. Or ces derniers, pour la plupart, au récit des audiences, n’en ont aucunement l’envergure (révolutionnaire, insurrectionnelle, islamiste radicale ou même mafieuse). Progressivement, l’État français est ainsi passé de la croyance en un miracle d’une école méritocratique chargée de compenser la rigidité de son processus d’ascension sociale à l’idée d’une politique sécuritaire qui supplante en partie un discours et des politiques d’aide sociale. S’il y a déjà un certain temps que nous avons signalé le passage de la forme nation de l’État à sa forme réseau avec le phénomène subséquent d’une « résorption » des principales institutions de l’État, la tendance s’étend et s’accélère, mais sous une forme qui peut surprendre dans la mesure où cette résorption ne conduit pas forcément et unilatéralement à un affaiblissement de l’institution, comme dans l’Éducation nationale, mais à une réaction d’autonomisation plus ou moins offensive et effective. Il en avait été ainsi en Italie à la sortie des années 1970 dans les procédures d’exception menées contre les groupes de lutte armée et la mafia, puis avec l’opération *Mani pulite* des juges, qui sauva peut-être l’État mais pas les partis ; il en est peut-être ainsi aujourd’hui en France, avec la tendance à une autonomisation des forces de police *via* la montée en puissance de leur syndicalisme et sa radicalisation droitière très différente de la période des années 1960 à 1980, pendant laquelle Gérard Monatte, et son syndicat autonome de la police, joua la carte du rapprochement des policiers avec le syndicalisme ouvrier, par exemple en mai 1968.

De cette résorption des institutions républicaines, les Gilets jaunes ont bien été conscients, eux qui ont voulu réveiller positivement les souvenirs et slogans de la révolution française ; les jeunes des « quartiers » en sont aussi conscients, à leur manière, pour certains plus nihilistes, quand ils se réfugient dans une sorte « d’anti-France » parce qu’ils semblent dépossédés des idéaux de la république. Ainsi, sur les bâtiments publics attaqués et incendiés, des drapeaux ont été brûlés avec ostentation. C’est ce caractère nihiliste et finalement l’absence de revendication qui disqualifieraient d’entrée de jeu ces révoltés et ferait qu’ils ne peuvent bénéficier de la reconnaissance relative que l’État accordera finalement aux Gilets jaunes à partir de janvier 2019, après avoir cherché à les humilier verbalement et brutalement dans les premiers moments du mouvement.

Les médias se sont chargés de mettre en regard comme deux équivalents, deux types de violences qui seraient toutes les deux insupportables. D’un côté celle d’une police qui compte à son tableau de chasse récent trente mutilés du mouvement Gilets jaunes, six de celui contre la réforme des retraites plus ceux de Sainte-Soline, auxquels on doit ajouter la multiplication par six des tirs mortels sur les véhicules depuis la loi de 2017[8](https://blog.tempscritiques.net/archives/4735#footnote_7_4735). Le tout couvert par une justice qui leur permet de fait, en leur accordant la plupart du temps l’impunité, la violation de droits élémentaires jusqu’au droit à la vie ; de l’autre celle de jeunes qui seraient « ensauvagés » ou « décivilisés » selon les mots d’un gouvernement aux abois, reprenant des termes et thèmes chers à l’extrême droite classique[9](https://blog.tempscritiques.net/archives/4735#footnote_8_4735). Le moins qu’on puisse dire, si on admet qu’on a affaire à deux formes de violence, c’est qu’elles sont asymétriques.

En 2005, nous signalions l’erreur consistant à passer la révolte des banlieues au crible d’une analyse de classe ne pouvant que conduire à faire resurgir l’image menaçante d’un « lumpenprolétariat », alors que déjà l’image même de son contrepoint mythifié, le prolétariat, s’estompait. Aujourd’hui et ici il n’en est même plus question, ni dans la presse officielle ni même dans les officines gauchistes qui tardent à se prononcer hormis Mélenchon et quelques proches de LFI, qui pour le moment « enfourchent le tigre », mais en dehors d’une ligne de classe (le discours sur « les pauvres » ou les ségrégués).

**3)** C’est l’enchaînement des événements depuis 2017 qui crée comme une sédimentation des révoltes, même si elles n’ont pas les mêmes raisons de départ ni les mêmes objectifs. À ce niveau, s’il y a bien immédiateté de la révolte et un pathos qui va avec, il n’y a pas que de l’immédiat parce pour beaucoup la haine qui se personnalise dans l’anti-Macron est aussi une haine de l’État, qui se reporte sur ses forces de l’ordre traitées de keufs, bâtards, *pigs* ou autre milice d’État ou du capital par les plus politisés, qui s’attaquent plus globalement au capitalisme, bien souvent réduit aux banques et à la finance.

Ce que l’on peut dire, c’est que lorsqu’il se produit une succession de phases de révolte, cette succession produit une impression de dissolution de la singularité de chaque épisode, qui devient comme ordinaire ou à la limite comme attendu.

**4)** Comme nous le disions à l’époque, ce qui caractérise les révoltes du capitalisme tardif (et ses « émeutes »), ce n’est pas essentiellement leur caractère collectif, mais un mélange de réactions individuelles, subjectives et affinitaires, de bandes ou de quartiers qu’on retrouve aussi bien parmi les jeunes prolétaires de banlieue que parmi les Black Bloc, voire les milieux « antifa ». C’est aussi pour cela qu’elles ne peuvent être assimilées à des mouvements sociaux ni même à de nouveaux mouvements sociaux comme certains sociologues (Touraine, Dubet) caractérisèrent les mouvements des années 1980.

Elles n’existent que par l’expression d’une sorte de mainmise sur l’avant de la manifestation et sur des pratiques de « débordements » qui ne viennent pas se rajouter sur le mouvement comme pendant les Gilets jaunes, mais les constitue comme objectivité[10](https://blog.tempscritiques.net/archives/4735#footnote_9_4735). À notre façon, nous avons abordé cette question dans la brochure « Les chemins de traverse de la question sociale » (*Interventions* n°20, octobre 2022), qui parlait de l’exclusion dans l’inclusion à travers l’inessentialisation de la force de travail, la fin de la nécessité d’une armée industrielle de réserve et la production accrue d’une population de surnuméraires plus que d’« actifs » au sein d’un État social en grande partie maintenu, même si ce n’est plus sur les bases d’un rapport entre capital et travail.

Tout cela n’est pas « attendu », au sens où, par exemple, l’était une probable opposition syndicale et par suite une lutte sur le projet de retraite. Cela est bien plutôt craint par un pouvoir central qui a eu tendance à abandonner une politique nationale (cf. l’abandon du plan Borloo) pour laisser la gestion à court terme de pans entiers du territoire à des maires qui ne sont guère tenus d’appliquer, par exemple, les réglementations sur le logement social, mais qui, par contre, prônent pour la plupart l’armement de leur police municipale.

Craint, disions-nous, car s’il n’y a pas de perspective insurrectionniste dans ces révoltes, il n’y a pas non plus de perspective à terme pour le pouvoir central en place. Du point de vue de ce dernier, il ne s’agit plus de croire à des solutions de type économique et sociale par l’emploi, le logement et l’extension du salariat comme source d’intégration ; ni de proposer une solution dans le cadre républicain et laïque « à la française », vu sa crise actuelle. En effet, pour l’État, il devient difficile d’insister sur les anciennes valeurs censées le définir — Liberté, égalité, fraternité —, alors qu’on assiste justement à un affaiblissement de la transcription effective de ces valeurs dans les rapports sociaux. Pour les jeunes révoltés, le manque se traduit en négation et produit en retour un effet boomerang.

Sans doute cette crainte existe, de la part d’un gouvernement qui aura concentré les difficultés et subit des oppositions et luttes à un point rarement égalé depuis 2016. C’est peut-être cette succession de phases délicates à gérer qui explique la prudence de départ du pouvoir, la condamnation formelle du policier mise en cause et une relative sous-médiatisation des réactions émeutières. C’est en tout cas ce qu’ont relevé certains « experts » en information et communication pendant la phase ascendante des deux ou trois premiers jours. Et ce… jusqu’à ce que les pillages et aussi leur mise en scène prennent une importance telle qu’elle puisse servir de contre-feu à l’État et plus précisément au gouvernement, en direction d’une opinion publique retrouvée ou reconstituée. Cette crainte de la part du pouvoir s’exprime aussi dans les décisions préfectorales autoritaires comme l’arrêt des transports publics le soir ; la suppression de la plupart des fêtes locales, concerts (Mylène Farmer à Lyon) et autres, y compris dans de petites villes comme Hyères où la fête des terrasses ouvrant la saison a été annulée ; jusqu’à l’interdiction de tout rassemblement ou manifestation aujourd’hui. Sans oublier des premières peines « à chaud » démesurées prononcées par des tribunaux qui expédiaient les procédures sans se soucier du principe d’individualisation des jugements (cf. *Libération*, le 3 juillet), tout le monde étant présumé « émeutier », avant semble-t-il de se reprendre et d’en revenir à des normes de peines habituelles (cf. Enquête *Le Monde*, le 8 juillet). Il n’en demeure pas moins que la proportion des procédures de comparution immédiate est plus élevée que pendant la répression contre les Gilets jaunes[11](https://blog.tempscritiques.net/archives/4735#footnote_10_4735). Ce rappel de la notion de négativité avec donc une part de nihilisme ne signifie pas, bien sûr, qu’il faille rejeter les manifestations ou actions comportant de la négativité ni ne doit préalablement nous empêcher de les décrire et de les interpréter. Dire qu’il y a de l’attendu, de la répétition dans ces récoltes émeutières, ne signifie pas qu’elles soient sans intérêt politique. En effet, elles contiennent aussi du « nouveau », d’ailleurs davantage dans la forme que dans le contenu (mais quel contenu ?). On pourrait alors parler d’innovations formelles…

*Article paru dans le blog de la revue Temps Critiques (https://blog.tempscritiques.net/) dirigée par Jacques Wajnsztejn. Les notes de bas de page figurent sur notre site .*

**L’ONU et la question du « droit à l’eau »**

*Par* ***Chloé Maurel***

**Des proclamations et des programmes humanistes lancés par l’ONU**

La résolution de l’Assemblée générale de l’ONU adoptée le 28 juillet 2010, reconnaît pour la première fois « *le droit à l'eau potable et à l'assainissement sûrs et propres comme un droit de l'homme essentiel à la pleine jouissance de la vie et du droit à l'exercice de tous les droits de l'homme* ». En effet, l’eau, ressource présente naturellement sur Terre, n’est pas une marchandise comme une autre, même si elle doit souvent être assainie par des dispositifs mis en place par des entreprises, publiques ou privées, d’autant plus qu’elle est d’importance vitale pour les humains, donc il apparaît justifié qu’elle soit considéré comme un bien public mondial, autrement dit un bien commun.

## À l’heure du réchauffement climatique, cette ressource vitale qu’est « l’or bleu » se révèle particulièrement cruciale. Quelques chiffres illustrent son caractère primordial, et mettent en évidence les conséquences dramatiques du manque d’eau : 2,2 milliards de personnes n'ont pas accès à des services d'eau potable gérés de manière sûre, et sont contraints de boire de l’eau contaminée. Plus de moitié de la population mondiale, soit 4,2 milliards de personnes, manquent de services d'assainissement gérés de manière sûre. 297 000 enfants de moins de cinq ans meurent chaque année de maladies diarrhéiques causées par l’insalubrité de l’eau. Près de 90 % des catastrophes naturelles sont liées à l’eau (inondations, cyclones, tornades, sécheresses…) 80 % des eaux usées dans le monde sont rejetées dans l’environnement sans traitement. L’ONU prend la mesure de la situation actuelle, déplorable, comptabilisant que, au total, chaque année, plus de 842 000 personnes dans les pays à revenu faible ou intermédiaire meurent à cause du manque d’eau. Corollairement, concernant cette fois l’eau de mer, la pollution affecte dramatiquement l’eau sur Terre : un « continent de plastique » flotte sur le Pacifique, et, fin juin 2023, le Japon annonce qu’il va rejeter les eaux contaminées dues à la catastrophe de Fukushima dans la mer…

## Cette résolution onusienne de 2010, qui affirme le droit à l’eau de tous les droits humains, est donc particulièrement importante Ce texte chiffre ce droit à entre 50 et 100 litres d'eau par personne et par jour, pour un coût qui doit être abordable, soit inférieur à 3 % du revenu de la famille.  Il précise aussi que chaque famille doit pouvoir trouver une source d'eau à moins d’un km de chez elle et le temps de collecte de cette eau ne doit pas dépasser 30 minutes. Cinq ans plus tard, parmi les 17 « Objectifs de développement durable » (ODD) proclamés par l’ONU en 2015, l’objectif n°6 vise à garantir l’accès de tous à l’eau et à l’assainissement et à assurer une gestion durable des ressources en eau.

Historiquement, l’action de l’ONU et de ses agences sur la question de l’eau avait déjà commencé dans les années 1970, période de l’émergence des préoccupations écologistes et environnementales, avec la Conférence des Nations unies sur l’eau en 1977, suivie par la Décennie internationale sur l’eau et l’environnement, lancée en 1992, l’année du Sommet de la Terre à Rio.

L’action de l’ONU passe aussi par une sensibilisation de la population mondiale à ces questions, à travers la « Journée mondiale de l’eau », chaque 22 mars, et la « Décennie internationale d’action de l’ONU sur l’eau » (2018-2028).

## Le secteur privé à la manœuvre pour défendre ses intérêts financiers, avec pour résultat une marchandisation croissante de l’eau :

Cependant, derrière ces belles paroles, se cache une pénétration croissante de l’ONU par les intérêts du secteur privé. En effet, l’eau attise les convoitises des grandes entreprises multinationales.

Comme l’analyse l’économiste hétérodoxe Sylvain Leder, en réalité, « en 1992, lors de la Conférence des Nations unies sur l’eau à Dublin, […] pour la première fois cette ressource a été officiellement reconnue internationalement comme un bien *économique* ». Ainsi, s’est alors mise en place une véritable « oligarchie mondiale de l’eau », selon les termes de l’économiste et politiste Riccardo Petrella, une oligarchie qui, comme l’explique S. Leder, a « à sa tête la Banque mondiale, à l’origine de la création en 1996 du Conseil mondial de l’eau, dirigé à l’époque par de hauts cadres de multinationales comme Suez et Vivendi (devenu Veolia) et dont le siège est installé à Marseille. Ce Conseil a pour mission de définir une vision mondiale de cette ressource dans un cadre libéral. La dimension opérationnelle est assurée par le Partenariat mondial de l’eau, créé la même année pour favoriser les partenariats public-privé ». Ainsi, les grandes multinationales ont créé des lobbies qui interviennent au sein de l’ONU pour défendre leurs intérêts dans un esprit néo-libéral et prédateur.

**Bientôt des « guerres de l’eau » ?**

Comme l’analyse Akram Belkaïd dans le *Monde Diplomatique* de juin 2023,la planète est aujourd’hui en proie à des tensions liées à l’enjeu de la mainmise sur l’eau, qui pourraient mener à des « guerres de l’eau ». Par exemple, l’Égypte envisage « *l’usage de la force, notamment aérienne, contre le grand barrage de la Renaissance que construit l’Ethiopie sur le cours du Nil bleu*». Au sein des États aussi, l’eau donne lieu à des conflits et tensions qui se soldent parfois par des affrontements violents, de la Colombie à l’Afrique du Sud, en passant par la France, où, le 25 mars 2023, plus de 200 personnes ont été blessés dans les affrontements avec les forces de l’ordre lors des manifestations contre les méga-bassines à Saint-Soline.

**Mettre fin aux lobbies du secteur privé qui gangrènent l’ONU**

En mars 2023, l’ONU a organisé une nouvelle conférence mondiale sur l’eau, centrée sur l’eau douce. Réunissant les représentants de 150 États ainsi que des ONG, cette conférence est importante, car, comme l’affirme Akram Belkaïd, « *contrairement aux océans, qui font l’objet d’un accord mondial de protection, adopté aussi en mars, l’eau douce (…) ne bénéficie d’aucun texte majeur encadrant la fois son usage, son partage et sa préservation*». Mais les multinationales de l’eau, de Suez à Veolia en passant par American Water, Thames Water, Sabesp, ou encore Nestlé, sont à la manœuvre à l’ONU, pour influencer les discussions et l’orientation des textes adoptés. En effet, ces multinationales pénètrent tous les rouages de l’ONU par leurs lobbies très actifs, en contrôlant des pseudos-ONG qui y ont droit de cité et de parole.

C’est depuis les années 2000, sous le mandat du Ghanéen Kofi Annan, que date cette fâcheuse pénétration du secteur privé dans les arcanes de l’ONU. Ce Secrétaire général avait en effet fait en sorte d’associer les multinationales aux débats des Nations unies, à travers le « Pacte mondial » (*Global Compact*) qu’il avait mis en place.

En fin de compte, l’eau douce, qui représente un marché de plus de 600 milliards d’euros, est au cœur des enjeux économiques du XXIe siècle, et au sein de l’organisation internationale, on observe un tiraillement entre les impératifs humanistes du « droit à l’eau », et la logique du profit prédateur et de la marchandisation de toutes les ressources naturelles.

Il incombe donc à l’ONU de se libérer des intérêts du secteur privé, et d’affirmer haut et fort la logique du droit à l’eau, dans l’esprit des « droits économiques et sociaux », qui avaient été proclamés dès 1966 en son sein. *Chloé Maurel est historienne, spécialiste des Nations unies Article publié dans* *Recherches internationales*

*http://www.recherches-internationales.fr*

**Les miracles de la réalité augmentée**

*Glane sur le net par* ***Jean-Claude Laforgue***

****

**L’impérialisme et les impérialistes**

*Par* ***Bernard Dréano***

Il faut d’abord revenir aux sens du mot. Quand on parle de *l’impérialisme*, on fait généralement allusion à̀ une forme de l’économie capitaliste globalisée, un concept qui émerge au début du XXe siècle, dans les milieux marxistes et autres. Mais *les impérialistes* font plutôt références aux activités politiques (et militaires) des grandes puissances, à leur emprise sur tout ou partie du monde (sous forme juridique « d’empires » comme les empires d’Europe centrale ou les empires coloniaux, ou non, comme la « république impériale » dominatrice des Etats-Unis). Les deux niveaux se distinguent mais se recoupent aussi.

Le premier qui parle d’*impérialisme* est sans doute l’économiste libéral britannique John A. Hobson, avec son livre de 1902 *Impérialisme : A Sud*, décrivant le système de l’oligarchie capitaliste. Des membres de la IIe internationale vont reprendre et approfondir ce concept, par exemple du coté des radicaux russes, les bolcheviks Lénine et Nicolas Boukharine, ou des réformistes sociaux-démocrates, l’Autrichien Rudolf Hilferding et l’Allemand Karl Kautsky (deux stars de la social-démocratie bien oublies aujourd’hui). Pour tous, l’impérialisme, c’est le capitalisme mondialisé avec la possession monopolisée des territoires d’une planète entièrement partagée, conséquence de la concentration de la production et du capital, de la fusion du capital bancaire et financier, de l’exportation massive de capitaux. Le « stade suprême du capitalisme » (Lénine) avant la crise finale de ce système et l’avènement du socialisme. Kautsky entrevoit la perspective d’un *super-impérialisme*, un monde « cartellisé » mais ouvert (libre-échangiste) permettant de passer pacifiquement au socialisme, tandis que la gauche (Lénine, Rosa Luxembourg) voit dans cette utopie la justification d’une soumission d’une aristocratie ouvrière profitant du système capitaliste mondialisé, au détriment des plus pauvres et des régions périphériques du monde.

À l’époque l’oligarchie, les « trusts » (on ne parle pas encore de multinationales), se développent à partir de bases nationales, dans les principales puissances où les Etats et les élites sont volontiers impérialistes au sens plus trivial du mot, s’est-il̀-dire imbus de supériorité́ « civilisationnelle », avides de conquêtes, et fortement militarises. Il en résulte la Première Guerre mondiale, une guerre donc clairement *inter-impérialiste*. À peine celle-ci terminée, le système financier mondial connait la crise de 1929 (qui part des Etats-Unis), immédiatement perçue comme LA crise majeure (sinon finale) de l’impérialisme. Les conséquences de la Première Guerre mondiale et de la crise de 1929 provoquent la Seconde Guerre mondiale, une guerre inter-impérialiste comme la première, même si elle n’est pas que cela. La Seconde Guerre mondiale n’entraine pas du tout l’effondrement du système capitaliste- impérialiste mais débouche sur la tripartition du monde.

Incontestables triomphateurs, les Etats-Unis d’Amérique imposent leur domination sur le monde capitaliste (dit « libre »), grâce à leur force militaire, le privilège de leur monnaie associé à la prééminence des « institutions de Breton Woods » (Fonds monétaire international et Banque mondiale) sur toutes les structures des nouvelles Nations unies, la puissance de leurs grandes entreprises, la diffusion de leurs biens culturels. Un impérialisme sous pilotage états-unien même si des contradictions demeurent, au sein duquel existent quelques « impérialismes secondaires », jouissant d’une relative autonomie d’action (on peut effectivement parler d‘impérialisme français). Face à̀ ce bloc « occidental » s’affirme un camp (dit « socialiste »), qui échappe objectivement au système impérialiste au sens défini précédemment, car il n’est à̀ l’évidence pas dominé par le capital financier, et qui se développe largement séparé du reste du monde. Mais où existent des tendances impérialistes dominatrices et expansionnistes au deuxième sens du mot. Après leur rupture avec l’URSS en 1960-62 les Chinois décriront celles-ci comme «social- impérialisme»

Dès 1920, Alexandre Zinoviev, le bolchevik alors dirigeant de la toute jeune IIIe Internationale, avait proclamé au Congres des peuples d’orient à Bakou, le « Djihad contre l’impérialisme ». C’est que, dès l’après-Première Guerre mondiale se levait le mouvement d’émancipation des peuples contre la domination impérialiste et coloniale. Elle allait s’amplifier après la Seconde Guerre mondiale, avec ce que l’économiste français Alfred Sauvy appelait « le tiers-monde », et s’incarner politiquement dans le Mouvement des non- alignes, des Etats refusant l’alignement sur les deux blocs et se réclamant peu ou prou de « l’anti-impérialisme ».

Cette deuxième partie du XXe siècle connait de très grandes mutations technologiques qui vont modifier le monde de la production et des échanges avec la troisième révolution industrielle (celle de l’électronique et de la bio-ingénierie)1. Les formes de l’impérialisme se modifient, une nouvelle division du travail s’organise au niveau mondial. Aux cotes des grandes entreprises multinationales traditionnelles (industrie, extraction) apparaissent progressivement de nouvelles entreprises géantes dans le numérique et le commerce. Surtout les échanges monétaires s’amplifient de manière exponentielle, accentuant la domination du capital financier transnational qui l’accompagne et la constitution d’une nouvelle oligarchie de super-riches.

André́ Guinder Frank, Samir Amin et d’autres décrivent ce monde comme un système avec son « centre » et ses périphéries (pays – ou secteurs à l’intérieur des pays, semi-périphériques et périphériques). Emmanuel Wallenstein fera la description la plus aboutie du *système monde*, avec cette économie dite « de marché » mondialisée, gérée par le modèle néolibéral basé sur le libre-échange, s’est-il̀-dire la concurrence féroce et totalement faussée. L’extension de ce modèle inégalitaire s’accentue à la fin du siècle. À partir de 1995, l’Organisation mondiale du commerce impose ses règles (de dérégulation) au détriment des droits des personnes, des communautés, des Etats et de la nature. Entre-temps, le bloc soviétique, miné par ses contradictions internes et par la pression néolibérale s’est effondré.

Cette fois-ci nous y sommes, est-ce le super-impérialisme ? C’est ce que pense l’américain Francis Fukuyama, mais ce n’est pas du tout l’antichambre du socialisme mondial dans rêvait Kautsky, c’est la « fin de l’histoire » et le triomphe d’un modèle capitaliste auquel adhèrerait plus ou moins la planète entière. Le règne de « l’Empire », explique en 2000 Toni Negri et Michael Hardt, à direction américaine est un « ultra-impérialisme » où ce ne sont plus les Etats qui font la loi mais les transnationales. Les Etats les plus faibles se disloquent et dans l’ensemble les Etats, même ceux encore puissants, abandonnent leur rôle de médiateur entre l’économie nationale et les forces économiques externes, et deviennent des agences responsables d’adapter l’économie locale aux besoins du marché́ global.

Toutefois ce système monde est loin d’être ordonné, il est profondément injuste et violent, ce qui provoque dans les peuples révoltes, développement de mouvements de réaction identitaires, dislocation dans les sociétés et guerres. Il est surtout totalement incapable de répondre aux défis des crises écologiques qui menacent à court terme toute l’économie. L’hégémonie économico-politico-militaire du bloc « occidental » (les Etats-Unis, leurs alliés européens et de la zone Pacifique) est remise en cause, avec les échecs militaires, de l’Irak à l’Afghanistan ou à l’Afrique sahélienne, et surtout l’émergence d’autres puissances dans la nouvelle configuration de la division mondiale du travail, en particulier la Chine.

**La guerre en Ukraine, première étape d’une guerre inter-impérialiste généralisée ?**

Cela signifie-t-il que nous sommes entrés dans une nouvelle phase, pouvant déboucher sur un conflit inter-impérialiste majeur comme au début du XXe siècle, avec comme moteur l’affrontement entre la Chine, puissance émergente et les Etats-Unis puissance déclinante ? Et, dans ce contexte, la guerre engagée par la Russie contre l’Ukraine serait-elle un avant-goût de la conflagration générale, un peu comme les guerres balkaniques des années 1912-13 avant la mondiale de 1914 ?

La politique de la Fédération de Russie est, au début du XXIe siècle, clairement impérialiste au sens d’une politique de conquête (dans l’esprit de Poutine, de reconquête), de territoire et de zone d’influence, portée par une idéologie nationaliste suprématiste mêlant référence néo- tsaristes et poststaliniennes. Les Ukrainiens sont victimes des impérialistes russes, ce qui ne signifie pas pour autant que la Russie, avec son Etat, et ses oligarques, soit encore une actrice impérialiste majeure au sein du « système monde », ce qu’était l’URSS entre 1945 et les années 1980. C’est une puissance moyenne (PIB de l’Italie), qui n’est riche que de ses ressources en matières premières et d’abord des hydrocarbures, et surtout disposant d’un appareil militaire surdimensionné́ (mais dont l’efficacité́ s’avère limitée) et d’un stock considérable d’armes nucléaires (argument politique mais dont l’utilisation pratique est plus que problématique). Disposant de la capacité́ de paralyser l’ONU grâce à son droit de veto, Poutine espère compter sur des alliés inquiets de la puissance que conserve « l’Occident », ou soucieux de rompre avec « l’hégémonie » du super-impérialisme américain.

Le soutien de cet Occident, d’abord états-unien, aussi européen, aux Ukrainiens peut donner l’impression que la guerre inter-impérialiste est déjà̀ en cours. D’autant qu’une rhétorique datant de la guerre froide, considérant cette guerre comme celle du monde « libre » contre le « totalitarisme » fleurit.

Simple guerre locale d’agression impérialiste russe contre l’Ukraine ou (et ?) lever de rideau du grand affrontement ? La situation n’est pas celle qui prévalait dans les années 1905-1914 sur plusieurs plans : les systèmes d’alliance ne sont pas stables comme ils l’étaient (plus ou moins) en Europe au début du XXe siècle, ni comme les « blocs » de la guerre froide. L’interdépendance économique, qui existait au début du XXe siècle et que certains pensaient alors comme facteur de paix, est aujourd’hui beaucoup plus forte qu’à l’époque. Cependant, si la reproduction d’un scénario de type 1914 est peu probable, la situation est loin d’être rassurante pour autant.

La volonté́ de puissance chinoise d’une part, la volonté́ américaine de reprendre le contrôle d’autre part (cf. Tromp), sont inquiétants. La course aux armements qui reprend un peu partout, quantitativement et qualitativement, est dangereuse. La crise même du système monde impérialiste provoque crispations nationalistes et hystéries identitaires à une échelle inconnue depuis les années 1930. Enfin, et surtout, la criminelle passivité́ des grandes puissances, Etats comme entreprises multinationales, face au changement climatique et à l’effondrement de la biodiversité́, va provoquer, provoque déjà̀, des situations intolérables qui vont à̀ court terme décupler conflits et violences...

À moins que l’action de ceux qui pensent qu’un autre monde est possible et agissent, localement et globalement en ce sens permettent qu’autre chose n’advienne que cet impérialisme (pas « super » du tout) et arrête ces impérialistes fauteurs de guerre.

*Bernard Dréano est président du Centre d’études et d’initiatives de solidarité́ internationale CEDETIM, cofondateur de l’Assemblée européenne des citoyens AEC/HCA-France.*

La Gauche Cactus est éditée par

L’association « Le cactus Républicain »

Responsable de la publication : Jean-Luc Gonneau

Rédaction en chef : João Silveirinho

Conception : Jean-Christophe Fréchet, Grande Reportère : Florence Bray.

Adresse et abonnement : Le Cactus Républicain - *J.L. Gonneau* 31, rue de la Courneuve, Bat.B1 93300 Aubervilliers

*Les manuscrits, périsprits, buccoscrits, tapuscrits, électroscrits etc. reçus, publiés ou non, ne sont ni rendus ni échangés. On vous aura prévenus.*

Consultez notre site

[www.la-gauche-cactus.org](http://www.la-gauche-cactus.org/SPIP)

Des textes, des idées, tous les numéros de la Banquise et de la Gauche Cactus…et de l’humour en plus !



Courriel :

jean-luc.gonneau@orange.fr